



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 16 décembre 2024

Président : Madame KOENDERS
Secrétaire de séance : Madame BALSON
Convocation envoyée le 6 décembre 2024

Nombre de membres du Conseil municipal : 59 Nombre de présents participant au vote : 53
Nombre de membres en exercice : 59 Nombre de procurations : 5

Membres présents :

Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Emmanuel BICHOT
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Madame Céline RENAUD
Madame Christine MARTIN	Madame Marie-Odile CHOLLET	Madame Caroline
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Jean-Paul DURAND	JACQUEMARD
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Bruno DAVID
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Stéphane CHEVALIER
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Laurent
Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM	Monsieur Vincent TESTORI	BOURGUIGNAT
Monsieur Franck LEHENOFF	Madame Stéphanie VACHEROT	Madame Claire VUILLEMIN
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Jean-François COURGEY	Monsieur Axel SIBERT
Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Bassir AMIRI	Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Mélanie BALSON	Madame Stéphanie MODDE
Monsieur Marien LOVICH	Madame Catherine DU TERTRE	Monsieur Fabien ROBERT
Madame Kildine BATAILLE	Madame Danielle JUBAN	Monsieur Olivier MULLER
Madame Delphine BLAYA	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Monsieur Christophe AVENA	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Philippe THIRION
Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Ludmila MONTEIRO	Madame Valérie TEISSEIRE
Monsieur Joël MEKHANTAR	Madame Laurence GERBET	Monsieur Frédéric FAVERJON
		Monsieur Pierre PRIBETICH

Membres absents :

Monsieur David HAEGY	Monsieur François REBSAMEN pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
	Madame Françoise TENENBAUM pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Madame Nora EL MESDADI pouvoir à Madame Kildine BATAILLE
	Madame Karine HUON-SAVINA pouvoir à Monsieur Patrice CHATEAU
	Madame Elizabeth REVEL pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU

OBJET : LOGEMENT/ACTION FONCIERE

Parc technologique - Allée André Bourland - Désaffectation et déclassement du domaine public communal - Cession d'emprises foncières

La Ville est propriétaire d'une parcelle en nature d'espace vert située dans le Parc Technologique, dans le prolongement de l'allée André Bourland, cadastrée section HV n° 73, d'une superficie de 860 m². Les deux entreprises riveraines sollicitent la Ville pour leur céder à chacune une emprise.

Il est rappelé que cette parcelle fait partie des emprises publiques du Parc Technologique acquises à titre gratuit par la Ville, dans le cadre de la convention de concession conclue avec l'aménageur suivant délibération du conseil municipal du 16 décembre 2002.

Cette parcelle dont la configuration permettait d'envisager un accès avec la liaison Intercommunale Nord Ouest est grevée d'une marge de recul et ne présente aujourd'hui aucun intérêt pour la Ville.

Il est proposé de procéder à la cession de ces emprises, moyennant un prix de 20 € le m², conforme à l'évaluation du Domaine, qui estime cette parcelle non constructible en raison de sa configuration.

Les cessions seront assorties d'une clause de non constructibilité pour une période de vingt ans. Cette restriction ne porte que sur une construction et permet un aménagement à usage d'espace vert et de stationnement.

Il est précisé que l'ensemble des frais nécessaires à cette cession est intégralement pris en charge par les acquéreurs.

Préalablement à la cession d'une emprise d'environ 460 m² à la SCI Formation et d'une emprise d'environ 400 m² à la SCI Parkinvest 2, il convient de procéder à la désaffectation et au déclassement du domaine public communal de la parcelle cadastrée HV n° 73.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :

- **de procéder** à la désaffectation et au déclassement du domaine public communal d'une parcelle en nature d'espace vert, cadastrée section HV n° 73, d'une superficie de 860 m² ;
- **de céder** à la SCI Formation - 6 allée André Bourland - 21000 Dijon, une emprise d'environ 460 m² et à la SCI Parkinvest 2 - 8, rue Louis Deroche - 21000 Dijon, une emprise d'environ 400 m², cadastrées section HV no 73p ;
- **de dire** que ces cessions interviendront moyennant le prix de 20 € le m² et par actes notariés;
- **d'autoriser** Madame la Maire à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions et Monsieur le Comptable des Finances Publiques à percevoir le produit des ventes.

SCRUTIN	POUR : 58	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 5 PROCURATION(S)	

**Mélanie BALSON,
Secrétaire de séance**

**Nathalie KOENDERS,
Maire de Dijon**